



Monsieur Simon-Jolin Barrette
Édifice Pamphile-Le May
Cabinet du leader parlementaire
1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 24 novembre dernier, la députée de Gaspé a déposé à l'Assemblée nationale une pétition signée par 116 pétitionnaires réclamant au gouvernement du Québec d'intervenir auprès d'Hydro-Québec afin que le régulateur de Cap-au-Renard soit installé sur un terrain éloigné de toute habitation et que la société d'État assume la totalité des frais.

Je vous confirme que la pétition a bien été reçue et analysée par mon Ministère. En effet, plusieurs actions ont été entreprises par Hydro-Québec au cours des derniers mois et les démarches se poursuivent en vue de permettre un éventuel déménagement du régulateur. Bien qu'il soit trop tôt pour amorcer les travaux, tous les acteurs maintiennent leurs efforts afin de trouver une solution à la satisfaction de tous.

Hydro-Québec est présentement dans l'attente de la municipalité et de la MRC qui doivent prendre un engagement clair avant que ne soient enclenchées les étapes subséquentes (études, plans, etc.). La recherche de sites alternatifs a néanmoins été entamée et les pourparlers avec le milieu se poursuivent.

Je peux vous assurer que mon équipe est au fait de cette situation et que nous suivons de près l'avancement de ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.



JONATAN JULIEN